

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 3 de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DE COORDINATION RÉGIONAL FAO/OMS POUR L'EUROPE

Vingt-cinquième session

Vilnius (Lituanie), 15-18 janvier 2007

**ACTIVITES DE LA FAO ET DE L'OMS COMPLETANT LES TRAVAUX
DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS,
Y COMPRIS LE RENFORCEMENT DES CAPACITES**

Novembre 2006

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 14 de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-neuvième session,

Centre international de conférences, Genève (Suisse), 3 – 7 juillet 2006

AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS

Préparé par la FAO et l'OMS

Contenu du document

PREMIÈRE PARTIE: RÉSULTATS DES RÉCENTES RÉUNIONS D'EXPERTS FAO/OMS

DEUXIÈME PARTIE: RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS
CONSULTATIF FAO/OMS SUR LA FOURNITURE D'AVIS
SCIENTIFIQUES AU CODEX ET AUX ÉTATS MEMBRES

TROISIÈME PARTIE: ÉTAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES D'AVIS SCIENTIFIQUES
DE LA FAO ET DE L'OMS

N.B. Le présent document ne fournit pas d'informations sur les activités de renforcement des capacités effectuées par la FAO et l'OMS. Ces informations figurent dans un document séparé (CAC/29 INF/3).

PREMIÈRE PARTIE: RÉSULTATS DES RÉCENTES RÉUNIONS D'EXPERTS FAO/OMS

1. La FAO et l'OMS poursuivent leurs efforts en vue de fournir des avis scientifiques pertinents au Codex de manière transparente, rationnelle et rapide. Les modifications récentes intervenues dans l'organisation de la FAO, ont conduit au déplacement de la Division de l'alimentation et de la nutrition (devenue la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs) du Département économique et social au Département de l'agriculture, de la biosécurité, de la nutrition et de la protection des consommateurs. Elles favorisent la mise en oeuvre d'une approche « du producteur au consommateur » de la nutrition, de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection des consommateurs. Ces modifications offrent de nouvelles possibilités de coopération entre toutes les unités concernées par la production, la transformation, la manutention, le

stockage et la distribution des produits alimentaires, renforçant ainsi les capacités de la FAO à fournir des avis scientifiques.

2. Les avis scientifiques fournis par le JECFA, le JEMRA, la JMPR et les réunions d'experts *ad hoc* conservent une priorité élevée pour le Département et continuent à couvrir un grand nombre de questions pertinentes.

3. Les résultats des réunions organisées conjointement par la FAO et l'OMS en vue de fournir des avis scientifiques sont disponibles sur les sites web de la FAO et de l'OMS. Les activités liées à la fourniture d'avis scientifiques effectuées depuis la vingt-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius sont résumées ci-après.

Résumé des avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS en 2005/ avril 2006

<p>Activité</p> <p><i>Objectif</i></p> <p><i>Résultats</i></p>	<p>Soixante-sixième réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et des contaminants (JECFA) .Rome (Italie) 22 - 28 février 2006.</p> <p>Consacrée à l'évaluation de la sécurité sanitaire des médicaments vétérinaires dans les aliments, cette session a évalué huit substances et a fourni des conclusions pour sept d'entre elles.</p> <p>Les DJA ont été établies pour deux antibiotiques, la colistine et l'érythromycine. Des LMR ont été recommandées pour la colistine (plusieurs espèces), l'érythromycine (poulet et dinde), la fluméquine (crevettes), l'acétate de melengestrol (bovins), la ractopamine (bovins et porcins) et le trichlorfon (bovins, ovins et caprins). La DJA pour le trichlorfon (métrifonate) établie lors de la soixantième réunion a été confirmée après examen des préoccupations d'ordre toxicologique soulevées par l'UE, les LMR ont été maintenues. Pour la tylosine, aucune donnée n'a été présentée et les renseignements disponibles étaient insuffisants pour évaluer la sécurité sanitaire de la substance. Le Comité a également examiné un certain nombre d'aspects importants relatifs aux principes d'évaluation des risques des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.</p> <p>Le résumé et les conclusions sont disponibles à l'adresse suivante: ftp://ftp.fao.org/ag/agn/jecfa/jecfa66_final.pdf. Le rapport technique et des monographies sont en cours de préparation.</p>
<p>Activité</p> <p><i>Objectif</i></p> <p><i>Résultats</i></p>	<p>Soixante-cinquième réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et des contaminants (JECFA). Genève, 7 – 16 juin 2005.</p> <p>Évaluation de la sécurité sanitaire de douze additifs alimentaires dont cinq seulement en vue de la spécification. Cent trente-huit aromatisants ont été évalués, ainsi que la sécurité sanitaire de l'acide L-5-méthyltétrahydrofolique, sel de calcium, lorsqu'il est utilisé en remplacement de l'acide folique dans les compléments nutritionnels, les aliments diététiques ou de régimes et autres aliments.</p> <p>Examen de cent cinquante substances: des spécifications ont été adoptées pour cent trente-huit substances, des spécifications à titre provisoire pour dix substances et deux spécifications ont été retirées. Le résumé et les conclusions sont disponibles à l'adresse suivante: http://www.who.int/ipcs/food/jecfa/summaries/en/index.html.</p> <p>Au cours de cette session, le JECFA a aussi examiné la procédure d'estimation de l'exposition par le régime alimentaire aux aromatisants et recommandé de créer un groupe de travail afin d'analyser tous les aspects pertinents de l'introduction d'autres méthodes de dépistage reposant sur le niveau de l'utilisation pour compléter les procédures en vigueur pour certains aromatisants.</p> <p>Le « Compendium of food additive specifications – Addendum 13 » est disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/008/a0044e/a0044e00.htm ainsi que le rectificatif ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/a0044e/a0044e03.pdf .</p> <p>Le rapport technique et les monographies toxicologiques sont en cours de préparation</p>
<p>Activité</p> <p><i>Objectif</i></p>	<p>Réunion technique de la FAO sur les méthodes d'analyse pour les spécifications des additifs alimentaires (JECFA)*</p> <p>Examen du projet de mise à jour du volume 4 du nouveau « Combined Compendium of Food Additive Specifications » qui doit figurer dans la première étude d'une série de monographies</p>

	FAO/JECFA (méthodes d'analyse).
Résultats	Le volume «Combined Compendium of Food Additive Specifications» est sur le point d'être achevé.
Activité	Atelier conjoint FAO/RIVM/OMS de mise à jour des principes et des méthodes d'évaluation des risques: limites maximales de résidus (LMR) pour les pesticides et les médicaments vétérinaires. Bilthoven (Pays-Bas) 7 – 10 novembre 2005. Organisé avec la collaboration du National Institute for Public Health and the Environment des Pays-Bas. S'inscrit dans le cadre du projet plus vaste de Mise à jour des principes et des méthodes pour l'évaluation des risques posés par les substances chimiques présentes dans les denrées alimentaires pour le Comité mixte d'experts des additifs alimentaires et des contaminants (JECFA) et la Réunion conjointe sur les résidus de pesticides (JMPR).
Objectif	Passer en revue les principes scientifiques et les procédures appliqués par le JECFA et la JMPR pour recommander les LMR et pour harmoniser autant que possible leurs approches en mettant l'accent sur les principes généraux appliqués par les deux organismes scientifiques.
Résultats	Le rapport final est disponible à l'adresse suivante: ftp://ftp.fao.org/ag/agn/jecfa/bilthoven_2005.pdf
Activité	Réunion mixte FAO/OMS sur l'utilisation des résultats de l'évaluation des risques microbiologiques pour l'élaboration de stratégies pratiques de gestion des risques. Kiel (Allemagne) 3-7 avril 2006. Convoquée par le Centre fédéral de recherche pour la nutrition et l'alimentation en collaboration avec le Ministère allemand de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs.
Objectif	Élaborer des directives pour l'utilisation des résultats de l'évaluation qualitative et quantitative des risques microbiologiques lorsqu'il s'agit de développer ou de déterminer des stratégies pratiques et des normes de gestion des risques pour les dangers microbiologiques dans les denrées alimentaires.
Résultats	Directives pour l'utilisation des résultats de l'évaluation des risques microbiologiques pour établir et évaluer les objectifs de santé publique et le degré approprié de protection de la santé. Description des défis relatifs à l'utilisation de l'évaluation quantitative des risques microbiologiques pour fixer certains objectifs d'hygiène alimentaire et autres critères pertinents. Le rapport de la réunion sera disponible aux adresses suivantes: http://www.fao.org/ag/agn/jemra/riskmanagement_en.stm et: http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/meetings/2005/en
Activité	Réunion technique mixte FAO/OMS sur l'Enterobacter sakazakii et la Salmonella dans les préparations en poudre pour nourrissons (Rome (Italie) 16-20 janvier 2006)
Objectif	Répondre aux questions spécifiques du CCFH sur <i>E. sakazakii</i> et <i>Salmonella</i> dans les préparations en poudre pour nourrissons en vue de faciliter son travail de préparation du Code international d'usages en matière d'hygiène pour les aliments pour nourrissons et enfants en bas âge (qui prendra le nom de Code d'usages en matière d'hygiène pour les préparations en poudre destinées aux nourrissons et aux enfants en bas-âge).
Résultats	Estimation des risques présentés par différents niveaux de <i>E. sakazakii</i> dans les préparations en poudre pour nourrissons ainsi que pour différentes pratiques de préparation, de stockage et d'alimentation. Un modèle pour évaluer les stratégies de réduction des risques associés à ces pratiques et pour évaluer l'incidence de divers plans d'échantillonnage pour ce qui est de la réduction des risques et des produits refusés. Examiner les informations scientifiques pertinentes sur la <i>Salmonella</i> dans les préparations en poudre pour nourrissons. Recommandations sur la manière de réduire les risques associés à ces pathogènes dans les préparations en poudre pour nourrissons. Le rapport de la réunion sera disponible aux adresses suivantes: http://www.fao.org/ag/agn/jemra/enterobacter_en.stm et http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/meetings/jan2006/en
Activité	Réunion d'experts FAO/OMS sur les avantages et les risques éventuels du système fondé sur la lactopéroxydase pour la préservation du lait cru (Rome (Italie) 27 novembre- 3 décembre 2005)
Objectif	Déterminer les avantages (économiques et nutritionnels) et le niveau de risque pour la santé, le cas échéant, posés par l'application du système fondé sur la lactopéroxydase et donner un avis sur la

<p>Résultats</p>	<p>sécurité sanitaire du lait et des produits laitiers traités avec le système fondé sur la lactopéroxydase.</p> <p>Examiner toutes les données scientifiques pertinentes disponibles ainsi que les informations sur les aspects liés à la microbiologie, à la santé humaine et à la nutrition, à la transformation ainsi que technologiques et économiques associées à l'utilisation du système fondé sur la lactopéroxydase pour la préservation du lait cru et les recommandations relatives à son application.</p> <p>Le rapport de la réunion sera disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_lacto_en.stm</p>
<p>Activité</p> <p>Réunion conjointe du Groupe FAO d'experts des résidus de pesticides dans les produits alimentaires et l'environnement et du Groupe OMS des évaluations de base (JMPR) (Genève (Suisse), septembre 2005)</p> <p>Objectif</p> <p>Évaluer la sécurité sanitaire de vingt-et-un pesticides et proposer des LMR pour une utilisation conforme aux bonnes pratiques agricoles. Cinq de ces pesticides étaient de nouvelles substances et huit ont été réévalués dans le cadre du programme d'examen périodique du CCPR. Des concentrations médianes de résidus en essais contrôlés (MREC) et des concentrations plus élevées de résidus ont été examinées pour servir de base à l'estimation de l'apport alimentaire des résidus de pesticides à comparer avec les doses journalières admissibles (DJA) et des doses aiguës de références ARDfs, afin de procéder à une évaluation des risques et fournir des avis au CCPR.</p> <p>Élaboration et mise à jour des principes généraux relatifs à l'évaluation de la sécurité sanitaire pour les résidus de pesticides dans les denrées alimentaires.</p> <p>Résultats</p> <p>Le rapport de la réunion est disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/AGP/AGPP/Pesticid/JMPR/DOWNLOAD/2005_rep/report2005jmpr.pdf Les monographies sur les résidus et la toxicologie sont en cours de préparation.</p>	
<p>Activité</p> <p>Atelier conjoint FAO/OMS sur l'évaluation des risques présentés par les nutriments: un modèle pour établir les limites maximales de l'ingestion de nutriments et substances apparentées (Genève (Suisse), 2-6 mai 2005)</p> <p>Objectif</p> <p>Élaborer une approche internationale ou "modèle" pour l'évaluation des risques présentés par les nutriments, en mettant l'accent sur les points essentiels utiles pour établir les limites maximales de l'ingestion de nutriments et pour caractériser les risques potentiels.</p> <p>Résultats</p> <p>Le rapport de la réunion est disponible à l'adresse suivante: http://www.who.int/ipcs/highlights/nutrientproject_may18/en/index.html</p>	

4. La Commission est **invitée** à prendre note des informations susmentionnées et à faire des observations pour ce qui est de l'utilité des avis fournis au cours de ces réunions.

Autres activités concernant la fourniture d'avis scientifiques

5. La FAO et l'OMS poursuivent leurs efforts pour compléter plusieurs activités au titre de différentes réunions d'experts antérieures. Il s'agit notamment des activités récentes relatives au JECFA mentionnées lors de la trente-huitième session du CCFAC dans le document CX/FAC 06/38/3 (ftp://ftp.fao.org/codex/ccfac38/fa38_03e.pdf), et en particulier d'un nouvel appel à candidatures pour les experts en vue de la constitution des fichiers d'experts du JECFA (2007 – 2011). Des informations détaillées sur les compétences scientifiques requises dans les domaines relevant du mandat du JECFA pour effectuer l'évaluation des risques et l'application des procédures et des processus sont disponibles à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/agn/jecfa/experts_en.stm.

6. Le comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et des contaminants (JECFA), célèbre cette année le cinquantième anniversaire de ses activités consacrées à la fourniture d'avis scientifiques à la Commission du Codex Alimentarius et aux États membres de la FAO et de l'OMS. Les deux organisations sont très satisfaites des efforts de tous les experts et de toutes les institutions qui ont contribué au travail remarquable du Comité pendant ces nombreuses années.

7. Le JEMRA a publié le volume 6 des Études sur l'évaluation des risques microbiologiques: *Enterobacter sakazakii* et autres micro-organismes dans les préparations en poudre destinées aux nourrissons (rapport de réunion). L'évaluation des risques liés à *Vibrio vulnificus* dans les huîtres est maintenant disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/008/a0252e/a0252e00.htm> (et sera bientôt publié comme volume 8 des Études sur l'évaluation des risques microbiologiques).

8. La FAO et l'OMS ont appuyé la Deuxième conférence internationale sur l'évaluation des risques microbiologiques: Dangers d'origine alimentaire (20-23 février 2006) et organisé au préalable un atelier intitulé « Introduction à l'évaluation des risques de la sécurité sanitaire des aliments » à Sydney (Australie). Pour en savoir plus sur l'atelier consulter la page jemra@fao.org; pour plus de détails sur la conférence voir le site: www.aifst.asn.au/.

9. Le Programme d'évaluation et de contrôle de la contamination alimentaire du Système mondial de surveillance de l'environnement (GEMS/Food) gère plusieurs bases de données pour permettre l'évaluation de l'exposition aux produits chimiques dans les produits alimentaires, notamment des bases de données sur des produits chimiques contenus dans certains produits et dans l'ensemble du régime alimentaire. En janvier 2006, GEMS/Food a élaboré des régimes types à utiliser par le JECFA et la JMPR lors de l'évaluation internationale de l'exposition aux contaminants et aux résidus de pesticides. En outre, une base de données sur la consommation de grosses portions alimentaires permet d'évaluer l'exposition aux produits chimiques présentant une toxicité aiguë. En janvier 2006, GEMS/Food, en coopération avec la FAO et le PNUE a réuni un groupe de travail ad hoc pour formuler des avis à l'intention des États membres en vue de la gestion des risques liés au méthylmercure dans le poisson tout en conservant les effets bénéfiques de la consommation de poisson pour la santé et du point de vue nutritionnel. Pour ce qui est de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, entrée en vigueur en mai 2004, GEMS/Food en coopération avec le PNUE coordonnera une enquête à l'échelle du globe sur le lait maternel relative aux polluants organiques persistants en 2006/2007 afin de favoriser le contrôle de l'efficacité du traité pour réduire les émissions de polluants organiques persistants. Pour en savoir plus sur GEMS/Food et ses activités: <http://www.who.int/foodsafety/chem/gems/en/index.html>.

10. Une réunion mixte OMS/DFID-AHP (Neglected Zoonotic Disease: a route to poverty alleviation) a été organisée au Siège de l'OMS à Genève les 21 et 22 septembre 2005. Cette réunion interdisciplinaire et multisectorielle a examiné la situation actuelle où les mesures visant à protéger la santé humaine et à lutter contre les maladies des bovins et des autres animaux afin d'éviter la transmission des maladies animales (zoonoses) sont trop souvent prises isolément. La réunion, en collaboration avec le Programme de la santé animale (AHP) du Département du développement international (Royaume-Uni) a relevé les avantages qu'on pouvait retirer tant pour la santé animale que pour la santé d'investissements consacrés à une lutte intégrée et coordonnée contre ces maladies. Le rapport de la réunion est disponible à l'adresse suivante: <http://www.who.int/zoonoses/diseases/sept05/en/index.html>.

11. La Consultation mixte FAO/OIE/OMS sur l'influenza aviaire et la santé publique: Mesures pour les risques liés à la production, la mise sur le marché et la cohabitation avec les animaux vivants en Asie s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) du 4 au 6 juillet 2005. La Consultation a fourni des directives applicables aux pays en développement sur les contrôles réglementaires appropriés relatifs à la production, à la distribution et à la commercialisation d'animaux vivants destinés à la consommation et a identifié des interventions concrètes qui pourraient (a) renforcer la sensibilisation des communautés et la compréhension des comportements humains à risques élevés et des pratiques contribuant à l'apparition et à la fréquence de la peste aviaire pour les populations et pour la volaille, et (b) favoriser les changements visant à réduire les risques de zoonoses pour la santé humaine. La réunion a aussi établi les recherches à entreprendre pour renforcer les contrôles réglementaires. Le rapport est disponible à l'adresse suivante: http://www.wpro.who.int/NR/rdonlyres/38A980D7-8577-400A-8024-7D27F34309D1/0/FAO_OIE_WHO_Consultation.pdf.

Prochaines réunions (Pour de plus amples informations voir le document CX/FAC 06/38/3.)

12. La soixante-septième réunion du JECFA¹ se tiendra du 20 au 29 juin à Rome pour évaluer la sécurité sanitaire d'un certain nombre d'additifs alimentaires et d'aromatisants, ainsi que pour examiner certains aspects d'ordre général comme l'évaluation de l'apport d'aromatisants. Il est possible de consulter la demande de données à l'adresse suivante: http://www.who.int/ipcs/food/jecfa/jecfa67_call%20final.pdf.

13. La FAO et l'OMS, en collaboration avec l'OIE, sont en train d'organiser une consultation d'experts sur l'Utilisation d'agents anti-microbiens en aquaculture et résistance antimicrobienne. La consultation se tiendra à Séoul (République de Corée) en juin 2006 et abordera divers aspects relatifs à la réglementation, la commercialisation, la distribution et l'ampleur de l'utilisation des antimicrobiens dans l'aquaculture et à leurs répercussions sur la santé publique. La FAO, l'OMS et l'OIE cherchent actuellement des experts et des données permettant d'organiser cette consultation. Pour en savoir plus: www.fao.org/agn/food.risk_antimicrobial_en.stm.

14. La FAO et l'OMS en collaboration avec le Food Safety Authority (Irlande) sont en train de poser les premiers jalons en vue de l'organisation d'une réunion d'experts sur *Escherichia coli* O157 dans la viande prévue fin 2006. La réunion a pour principal objectif d'examiner les informations scientifiques actuellement disponibles dans ce domaine et d'établir la nécessité d'une évaluation quantitative internationale sur la question. Pour plus d'informations sur cette réunion consulter: http://www.fao.org/ag/agn/jemra/index_en.stm.

15. La prochaine réunion de la JMPR se tiendra du 3 au 12 octobre 2006 à Rome pour évaluer la sécurité sanitaire de vingt-trois pesticides. L'ordre du jour provisoire et la demande de données peuvent être consultés à l'adresse suivante: http://www.who.int/ipcs/food/jmpr/jmpr_2006_call_final.pdf.

16. La FAO et l'OMS, en collaboration avec le Centre for Substances and Integrated Risk Assessment of the National Institute for Public Health and the Environment (RIVM/SIR) des Pays-Bas ont entrepris la préparation d'un document technique sur les critères permettant d'établir la liste des cargaisons acceptables comme demandé par le CCFO. Ce document sera ensuite examiné lors d'une réunion d'experts prévue fin 2006. Des informations sur cette activité seront bientôt disponibles à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/agn/food/riskassessment_en.stm.

17. Les groupes de travail préparatoires FAO/OMS et des consultations d'experts sur les hydrates de carbone, sur les graisses et les huiles et sur les questions ayant trait aux fibres alimentaires, aux sucres et aux acides gras trans ont été ajournés en attendant de pouvoir disposer des ressources financières nécessaires. On trouvera d'autres informations sur la plupart de ces activités, à l'Annexe 1 du présent document.

18. Compte tenu de la rareté des informations relatives aux produits chimiques contenus dans les denrées alimentaires dans les pays en développement, l'OMS en coopération avec la FAO a entrepris une série d'ateliers et de cours de formation pour favoriser la compréhension et la mise en place d'études sur la ration alimentaire totale. On estime que ces études sont l'un des moyens les plus rentables pour évaluer l'exposition de sous-groupes de la population à un certain nombre de produits chimiques dans les denrées alimentaires. Le quatrième cours de formation et atelier international sur les études relatives à la ration alimentaire totale se tiendra à Beijing du 16 au 27 octobre 2006 en coopération avec les Centres chinois de lutte contre les maladies.

¹ Le présent document a été préparé avant la date de la réunion, d'où le manque d'informations sur les résultats de la session du JECFA.

19. La FAO et l'OMS en collaboration avec l'OIE prévoient d'organiser une consultation d'experts sur les antimicrobiens d'importance critique pour l'homme. Compte tenu de la liste d'antimicrobiens d'importance critique pour l'homme élaborée par l'OMS au cours d'une consultation de l'OMS qui s'est tenue à Canberra (Australie) en février 2005 (rapport disponible à l'adresse suivante: http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/amr_feb2005.pdf), la réunion proposera des options de gestions ayant trait à l'utilisation non humaine de ces antimicrobiens d'importance critique pour éviter ou limiter la résistance aux antimicrobiens. La liste des antimicrobiens d'importance critique pour les animaux élaborée par l'OIE doit aussi être prise en considération.

DEUXIÈME PARTIE: RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS CONSULTATIF FAO/OMS SUR LA FOURNITURE D'AVIS SCIENTIFIQUES AU CODEX ET AUX ÉTATS MEMBRES

20. L'examen des programmes FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux États membres s'est poursuivi avec la mise en oeuvre de recommandations formulées par l'Atelier FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux États membres qui s'est déroulé à Genève (Suisse) du 27 au 29 janvier 2004² et des observations formulées par la Commission du Codex Alimentarius (ALINORM 04/27/41, par. 197-209).

21. À la cinquante-septième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius la Commission a reconnu que le processus relevait de la FAO et de l'OMS et non du Codex et a estimé que de manière concrète la FAO et l'OMS pourraient présenter un rapport semi final à la vingt-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius pour information et commentaires. Après pris connaissance des positions de la Commission, la FAO et l'OMS pourraient présenter un rapport final aux organes directeurs respectifs pour adoption (ALINORM 06/29/3, par. 87).

22. La FAO et l'OMS ont accordé la priorité aux activités suivantes:

a) *Élaboration de Directives de procédures rassemblant toutes les procédures écrites actuellement suivies par la FAO et l'OMS pour la fourniture d'avis scientifiques.* Les Directives de procédure seront disponibles au cours du deuxième semestre de 2006 à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/agn/proscad/advice_en.stm et sur le site de l'OMS. Les Directives renforceront la transparence des travaux de la FAO et de l'OMS sur la transparence des travaux de la FAO et de l'OMS sur la fourniture d'avis scientifiques. Les Directives seront révisées à intervalles réguliers.

b) *Définition de nouvelles approches pour augmenter la participation des experts et l'utilisation des données tenant des pays en développement dans l'élaboration d'avis scientifiques internationaux.* La FAO et l'OMS ont organisé une réunion d'experts pour travailler en vue de parvenir à la pleine participation des pays en développement à la fourniture d'avis scientifiques. Cette réunion (« *Enhancing developing country participation in FAO/WHO scientific advice activities* ») s'est tenue du 12 au 15 décembre 2005 à Belgrade (Serbie-et-Monténégro) avec la collaboration de l'Institut de science des aliments, Faculté de pharmacie, Université de Belgrade. La réunion a proposé des recommandations, principalement dans trois domaines: plus grande utilisation des données provenant des pays en développement; accroissement des possibilités des experts des pays en développement d'être choisis comme membres et de participer de manière concrète à ces réunions; et moyens de renforcer l'environnement favorable aux niveaux national, régional et international. La réunion a proposé des mécanismes et des processus pour permettre à la FAO et à l'OMS ainsi qu'aux États membres de mieux communiquer avec les experts et les institutions. Le rapport de la réunion a été distribué aux points de contact du Codex et il est maintenant disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/agn/proscad/index_en.stm et sur le site web de l'OMS.

23. La Commission est **invitée** à examiner les recommandations faites lors de la réunion de Belgrade (voir point b susmentionné) et à appuyer les efforts au plan international et national pour leurs mise en oeuvre.

² Le rapport de l'Atelier est disponible sur les sites web de la FAO (http://www.fao.org/es/ESN/proscad/index_en.stm) et de l'OMS (<http://www.who.int/foodsafety/codex/consult/en>)

24. L'achèvement du Processus consultatif FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques a été ajournée à décembre 2006. Le soutien et la participation des États membres ainsi que la détermination des ressources supplémentaires sont nécessaires pour satisfaire les exigences de la Commission du Codex Alimentarius et des États membres.

TROISIÈME PARTIE: ÉTAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES D'AVIS SCIENTIFIQUES DE LA FAO ET DE L'OMS

25. En classant par ordre de priorité les demandes à traiter, la FAO et l'OMS prennent en considération la série de critères de priorité proposés par le Codex (ALINORM 05/28/3, par. 75) ainsi que les demandes d'avis des États membres et la disponibilité des ressources. Le tableau qui figure en annexe présente l'état d'avancement des demandes d'avis scientifiques reçues par la FAO et l'OMS jusqu'au mois d'**avril 2006**.

ANNEXE

Tableau 1: Demandes d'avis scientifiques adressées par le Codex à la FAO et à l'OMS (état d'avancement en avril 2006)

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) ¹¹	Résultats escomptés par le Codex
1	Évaluation de la sécurité sanitaire d'additifs alimentaires, d'aromatisants et de contaminants	CCFAC	37 ^e session ALINORM 05/28/12, par. 225 et Annexe XXIX	Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)	Prévue pour la 67 ^e réunion du JECFA Rome (Italie) 20 – 29 juin 2006 NOTE: une part seulement de la longue liste des demandes en attente pourra être examinée	150 000	Niveaux d'apports acceptables ou tolérables
2	Sécurité sanitaire du chlore actif utilisé dans le traitement des aliments	CCFAC CCFH	37 ^e session ALINORM 05/28/12, par. 108 et Annexe XV 27 ^e session ALINORM 04/27/13, par. 158 37 ^e session ALINORM 05/28/13 par. 170 - 174	Mandat de consultation d'experts précisé par CCFH (37 ^e session) et par CCFAC (37 ^e session).	Attente d'orientations finales de la part du CCEXEC et de la Commission du Codex Alimentarius ainsi que des ressources extrabudgétaires nécessaires pour mettre en œuvre cette activité.	300 000	Avant-projet de code d'usages pour l'utilisation du chlore actif.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) ⁱⁱⁱ	Résultats escomptés par le Codex
3	Évaluation des risques sur <i>Campylobacter</i> et <i>Vibrio</i>	CCFH	34 ^e session ALINORM 03/13; 35 ^e session ALINORM 03/13A, par. 49-54 et par. 57	Achèvement des évaluations des risques – examen par les pairs	Au stade de finalisation par le biais de consultation avec les groupes de rédaction Traduction / publication NOTE: Le Codex devrait vérifier tout nouveau besoin d'avis sur cette question après la 38 ^e session du CCFH (décembre 2006)	150 000	Option de gestion des risques dans la révision des Codes d'usage pertinents
4	Évaluation des risques sur <i>Escherichia coli enterohemorragica</i>	CCFH	32 ^e session ALINORM 01/13, par. 12 - 20	Réunion d'experts ad hoc à organiser	Réunion d'experts en vue d'évaluer les informations disponibles à prévoir pour fin 2006	150 000 Ressources extra-budgétaires à fournir (Irlande)	Options de gestion des risques associés aux souches d' <i>Escherichia coli enterohemorragica</i>
5	Évaluation des risques de la présence de virus dans les denrées alimentaires	CCFH	32 ^e session ALINORM 01/13, par. 12 - 20	Fourniture d'avis scientifiques à la demande du CCFH	Début des travaux préliminaires en septembre 2006	50 000 (première partie). Ressources extra-budgétaires fournies par les Pays-Bas	Options de gestion des risques associés à la présence de virus dans les denrées alimentaires

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) ⁱⁱⁱ	Résultats escomptés par le Codex
6	Avis fondés sur l'évaluation des risques concernant des combinaisons pathogène-dénrée	CCFH	32 ^e session ALINORM 01/13, par. 12 - 20	Fourniture d'avis scientifiques à la demande du CCFH	Attente d'une définition claire des avis spécifiques requis à la suite des décisions sur les nouvelles activités du CCFH (38 ^e session) et de la session suivante de la Commission du Codex Alimentarius	Coût à estimer en tenant compte du but de l'activité	Options de gestion des risques dans la révision des Codes d'usages pertinents et élaboration de nouveaux documents de gestion.
7	Élaboration de critères pour l'évaluation de la sécurité sanitaire des cargaisons précédentes acceptables (transport de graisses et d'huiles en vrac) et évaluation de substances spécifiques sur cette base.	CCFO CAC	18 ^e session ALINORM 03/17, par. 78-79 19 ^e session ALINORM 05/28/17 par. 57-61 27 ^e session ALINORM 04/27/41 par. 206	FAO/OMS devront fournir des avis sur les critères proposés	Examen d'experts à achever dans le courant du deuxième semestre 2006 avec la collaboration du National Institute for Public Health and the Environment des Pays-Bas (RIVM/SIR). Rapport en février 2007 au CCFO.	45 000	Critère pour l'élaboration et la révision de la liste positive
8	Évaluation des résidus et de la toxicologie des pesticides pour l'établissement de niveaux d'apports acceptables et de LMR	CCPR	37 ^e session ALINORM 05/28/24, par 86, 93, 97, 104, 107, 135, 240-244 et Annexe XIV	Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides	Prochaine réunion de la JMPR en préparation (prévue du 3 au 12 octobre 2006) pour évaluer 23 pesticides. Rapport à la 39 ^e réunion du CCPR en 2007	350 000	Projet de limites maximales pour les résidus de pesticides

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) ^[1]	Résultats escomptés par le Codex
9	Projet mixte JECFA/JMPR. Mise à jour des principes et méthodes de l'évaluation des risques	Conférence de Melbourne CCPR	Rapport de la Conférence de Melbourne 35 ^e session ALINORM 03/24A par 20 - 31	Élaborer et mettre à jour les directives de la FAO sur la soumission et l'évaluation des résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires pour l'établissement de LMR et de doses tolérables. Consultation finale pour examiner l'ensemble des résultats du projet. Fin 2006	Nouvel atelier organisé à Bilkhoven en collaboration avec le National Institute for Public Health and the Environment des Pays-Bas pour examiner les méthodes pour recommander les LMR pour les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires. Rapport actuellement disponible. Examen des résultats intégrés du projet en cours	150 000 160 000. Ressources extra-budgétaires requises	Projet de rapport examiné à la 66 ^e réunion du JECFA; Sera examiné à la réunion de la JMPR en 2006. Orientations générales pour la soumission et l'évaluation des données pour l'établissement des LMR Codex, amélioration de l'établissement des LMR.
10	Fournir des avis sur l'utilisation des antimicrobiens dans l'aquaculture.	FAO/OMS	Atelier technique FAO/OMS sur les résidus pour lesquels il n'a pas été fixé de LMR	Réunion conjointe d'experts FAO/OMS/OIE sur l'utilisation d'antimicrobiens dans l'aquaculture	Réunion à organiser en juin 2006 si l'on trouve des ressources extrabudgétaires	130 000	CCRVDF- Code d'usages pour l'aquaculture
11	Évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés d'animaux à ADN recombinant	CTFBT	5 ^e session ALINORM 06/29/34	Consultation d'experts FAO/OMS	Réunion à organiser en 2007 si des ressources extrabudgétaires sont disponibles.	80 000	Directives relatives à l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés d'animaux à ADN recombinant.

^[1] Montant total des coûts pour FAO/OMS y compris publication des rapports, à l'exclusion des dépenses de personnel.